

Séminaire régional "droit commun", le 13 novembre 2015 à Lyon (/rencontre/seminaire-regional-droit-commun-le-13-novembre-2015-lyon)

Chapo

Le CR•DSU et la Région Rhône-Alpes proposent un séminaire de travail « La mobilisation du droit commun : relever le défi pour les quartiers ».

CONTEXTE

La Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 inscrit la mobilisation du droit commun en faveur des quartiers en difficulté comme un objectif prioritaire des nouveaux contrats de ville. Si la mobilisation des politiques dites de « droit commun » était déjà inscrite dans la précédente génération de contrat, force est de constater que les résultats n'ont pas été à la hauteur des objectifs fixés. La nouvelle politique de la ville entend inverser la tendance. Pour ce faire, un double processus d'acculturation entre la politique de la ville et les politiques de droit commun doit être conduit.

OBJECTIFS

Ce séminaire visera à travailler sur les conditions pour mobiliser les politiques sectorielles des signataires des contrats de ville en faveur des quartiers prioritaires. Comment faire en sorte que les services de droit commun des institutions s'acculturent à la politique de la ville et prennent conscience que l'effort doit être porté en priorité dans les quartiers ?

PROGRAMME

9h00 - 9h30 : Accueil café

Matin : 9h30 - 13h00

9h30 : Ouverture de la journée

- La vice-présidente de la Région Rhône-Alpes, déléguée au logement, à la politique de la ville et aux solidarités

9h45 : Introduction et présentation du séminaire régional

- Isabelle Chenevez, directrice du CR•DSU

10h00 : Mobiliser le droit commun : au-delà de l'intention, quelles stratégies et quelles pistes de travail pour les professionnels ?

La mobilisation du droit commun n'est pas qu'une question d'identification des moyens ou de fléchage budgétaire. Il s'agit surtout de changements dans les pratiques et les postures qui interrogent les marges de manœuvre des professionnels, tant du côté de la politique de la ville que du droit commun.

- Thomas Kirszbaum, chercheur associé à l'Institut des sciences sociales du politique (ENS-Cachan, CNRS)

10h45 - 11h15 : Temps d'échanges

11h15 - 11h30 : Pause

11h30 - 12h30 : Les conditions d'une mobilisation du droit commun : des outils... et des hommes
Que ce soit en matière de renforcement des moyens, d'adaptation de l'offre ou de coordination des interventions, des organisations et méthodes de travail ont été éprouvées. Qu'en disent les professionnels, tant au niveau des résultats, des difficultés rencontrées et des opportunités ?

Table ronde avec :

- Les conventions interministérielles : zoom sur quelques déclinaisons en Rhône-Alpes, par Laurent Willeman, SGAR Rhône-Alpes
- S'appuyer sur un outil du CGET pour mettre en débat le droit commun, par Philippe Abel, DDSC Ain

- Observer finement les territoires avec une cartographie dynamique : quelle plus-value pour le droit commun ? par Laurence Langer, Ville de Lyon
- Adapter l'action publique : l'exemple d'un dispositif arrimé au PLH, par Simon Caen, Grenoble Alpes Métropole

12h30 - 13h00 : Temps d'échanges

Repas sur place (sur réservation) entre 13h00 et 14h15

Après-midi : 14h15 - 16h30

14h15 - 15h45 : Ateliers thématiques

Trois ateliers sont menés en parallèle, avec pour objectif de faire travailler ensemble les professionnels de la politique de la ville et du droit commun autour d'enjeux forts dans les quartiers. Chaque atelier démarre par des retours d'expériences.

- Atelier n°1 - La jeunesse, l'éducation
- Atelier n°2 - Le développement économique
- Atelier n°3 - Le cadre de vie, la GUSP

15h45 - 16h15 : Restitution des ateliers

16h15 - 16h30 : Conclusion